

## **COMMUNE DE WEMMEL** **Collège des Bourgmestre et Echevins**

lundi 24 février 2020

15h00

### **Liste des décisions**

#### **SERVICE DU PERSONNEL**

1. Préavis d'un membre du personnel de la crèche communale. Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la notification du préavis.
2. Procédure de sélection pour l'engagement d'une puéricultrice (C1 - C2). Contrat à durée indéterminée - extrait du certificat de bonne vie et mœurs. Le Collège des Bourgmestre et Echevins autorise la candidate à participer aux épreuves de sélection.
3. Procédure de sélection pour l'engagement d'une puéricultrice (C1 - C2) - liste des candidatures retenues. Le Collège des Bourgmestre et Echevins autorise les candidats à participer aux épreuves de sélection.